



Vente de terrains

Par michel85

Bonjour,

La communauté de communes doit acheter trois terrains donc je suis propriétaire mais la commune dit quelle est déjà propriétaire de l'un deux d'après la commune c'est le notaire qui c'est le notaire qui a fait l'erreur que dois-je faire

Merci cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous pouvez demander une vérification à votre propre notaire ou interroger directement le SPF.

[url=https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F17759]https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F17759[/url]

Par Rambotte

Normalement, le notaire fait aussi cette vérification au SPF, pour trouver l'origine de propriété du vendeur, nécessaire dans la rédaction de l'acte de vente.

Et vous, on imagine que vous savez comment vous avez acquis ce terrain, soit en l'achetant dans une vente, soit en le recevant par donation ou par héritage ?